



FUMEL

— VALLÉE DU LOT —

DECISION

SERVICE ECONOMIE

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Affaire suivie par : Noémie Orriols

N°D24DTE97

OBJET : PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FUMEL VALLÉE DU LOT ET LES COMMERÇANTS DE LA VILLE DE FUMEL DANS LE CADRE DU PASSAGE DU TOUR DE FRANCE 2024

Vu l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2020B-22-AG en date du 05 juin 2020 par laquelle le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président ou Monsieur le 1er Vice-président les attributions prévues à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le passage du Tour de France 2024 sur le territoire de Fumel Vallée du Lot, le jeudi 11 juillet 2024 ;

Vu la réunion des commerçants de Fumel organisée par le service développement économique de Fumel Vallée du Lot le 4 mars 2024 afin de mettre en place des actions de valorisation autour de l'évènement du Tour de France 2024 ;

Vu le projet d'illustration des vitrines associé au passage du Tour de France 2024, proposé par l'artiste FREDDY LOCKS, domicilié 675 citadelle basse, 47300 Sainte Colombe de Villeneuve pour un montant total de 2 850 euros pour les communes de Fumel ;

Considérant la volonté de Fumel Vallée de Lot de dynamiser et fédérer les commerçants lors du passage du Tour de France, le jeudi 11 juillet 2024, dans la Ville de Fumel, il a été proposé de porter une action conjointe d'illustration des vitrines pour cet évènement avec les commerçants ci-dessous ;

Commerce	Adresse	Ville	Siret
SAS Biron	18 rue de la république	Fumel	90444030200019
SARL Studio Coiffure	51 rue de la république	Fumel	53230841900013
Restaurant Royalty	8 rue notre dame	Fumel	82937378600013
EIRL Flipo Dorine	106 rue Léon Jouhaux	Fumel	88024509700014
EIRL Edouidi Abdeljalil	9 rue de la république	Fumel	91882668600019
EIRL Chez Juliette	5 rue de l'église	Fumel	48329416100029
Boucherie Jérôme Larivière	8 rue du barry	Fumel	48066311100015
Boulangerie mon Ange	10 rue du barry	Fumel	82179337900016

SARL Soulier	14 avenue de l'usine	Fumel	39805066600013
SNC Debeau Martin	178 avenue de l'usine	Fumel	84025525100018
SNC SCH Flash Tabac	104 rue léon Jouhaux	Fumel	95287077220001

Le Président de Fumel Vallée du Lot
décide,

1°) – D'approuver les conventions de partenariat entre la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot et les commerçants de la Ville de Fumel (tableau ci-dessus) définissant les modalités financières et d'exécution des illustrations dans le cadre du passage du Tour de France 2024 ;

2°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-président de Fumel Vallée du Lot à signer le devis d'un montant total de 2 850 euros de l'artiste FREDDY LOCKS, domicilié 675 citadelle basse, 47300 Sainte Colombe de Villeneuve pour la réalisation des illustrations sur les vitrines des commerçants participants ;

3°) – De signer ou d'autoriser Monsieur le 1^{er} Vice-président de Fumel Vallée du Lot à signer les conventions de partenariat avec les commerçants participants et toutes pièces se rapportant à ce dossier ;

4°) – De solliciter auprès des commerçants le remboursement des frais liés à l'installation des vitrophanies, conformément à l'article n°4 de la convention de partenariat ;

5°) – De préciser que les crédits afférents sont prévus au budget 2024.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision du Président lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 07 mai 2024



Le Président,
Didier CAMINADE

Certifié exécutoire le : 24 mai 2024
Reçu en Sous-Préfecture le :
Publié ou Notifié le : 24 mai 2024